

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Enquêteur (unité des enquêtes et de recherche des fuyitifs), P-3

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 14 septembre 2018
DATE DE PUBLICATION : 16 août 2018
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION : Arusha
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 18-ING-RMT-102408-R-ARUSHA (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme »), à la division d'Arusha. Le titulaire du poste travaillera sous la supervision du Procureur, du juriste hors classe, du Chef de l'équipe chargée de la recherche des fuyitifs et/ou de juristes.

Fonctions et responsabilités du titulaire du poste :

Le titulaire du poste s'acquitte des fonctions suivantes :

- Il mène les enquêtes selon les besoins des affaires relevant de la compétence du Mécanisme.
- Il est responsable de la planification professionnelle et de la conduite des enquêtes qui lui sont confiées.
- Il fournit un soutien aux enquêtes (comprenant la communication d'éléments de preuve) menées dans le cadre des procès et des procédures d'appel et de toute autre question relative aux affaires soulevées devant la division du Mécanisme à Arusha, comme la préparation de dossiers d'enquêtes et de poursuites concernant les derniers fuyitifs, les demandes en réexamen, les demandes de renvoi d'affaires devant des juridictions nationales, les affaires d'outrage et les arrestations de fuyitifs.
- Il effectue des déplacements pour soutenir les travaux susmentionnés d'enquête, l'arrestation de fuyitifs, les enquêtes sur de nouveaux moyens de preuve fournis ou l'identification d'éléments de preuve en réfutation dans le cadre de procédure d'appel ou de révision.
- Il rassemble des informations et des données susceptibles de contribuer à localiser et à arrêter les fuyitifs. À cet égard, il maintient confidentiels les sources et les contacts conformément aux instructions permanentes en vigueur et veille à ce que les mesures prises ne compromettent pas la sécurité des témoins, des informateurs ou des sources.
- Il examine le produit du travail de renseignement et d'analyse afin de déterminer les mesures d'enquête ultérieures.
- Il se concerta en tant que de besoin avec les autorités nationales, les organisations non gouvernementales locales et internationales et d'autres institutions chargées de la conduite d'enquêtes, afin d'obtenir des informations, y compris dans le but de retrouver et d'arrêter les fuyitifs.
- Il agit dans le respect des instructions permanentes du Bureau du Procureur et des lois en vigueur.
- Il recueille les déclarations de victimes et de témoins et rassemble les éléments de preuve ou autres documents obtenus au cours des enquêtes, il veille à ce que les éléments de preuve ou autres documents soient conservés comme il se doit et prend la responsabilité de consigner les déclarations, éléments de preuve ou autres documents dans les recueils de preuve du Bureau du Procureur et, de manière générale, d'assurer la conservation de l'ensemble des éléments de preuve, déclarations et autres documents pertinents.
- Il prépare les ordres/demandes de mission et les comptes rendus après chaque mission sur le terrain.
- Il coordonne efficacement les activités d'une équipe d'enquêteurs pendant les missions sur le terrain, y compris pendant l'arrestation de fuyitifs.
- Il examine les documents reçus à communiquer.
- Il entretient des relations cordiales et de coopération avec les autorités nationales, régionales et internationales chargées des enquêtes et des poursuites et aide leurs agents compétents, suite à des demandes officielles de ces derniers, dans leur recherche de documents pertinents pour les poursuites nationales.
- Il propose et/ou met en place des systèmes et procédures garantissant que les enquêtes sont menées avec professionnalisme et efficacité.
- Il s'acquitte d'autres fonctions que lui confie le Procureur, le juriste hors classe, le Chef de l'équipe chargée de la recherche des fuyitifs et/ou un juriste expérimenté saisi de l'affaire.
- Il collabore et apporte son soutien aux travaux du Bureau du Procureur, le cas échéant.

Compétences

- Professionnalisme — Le titulaire du poste a connaissance des méthodes de prise de contact, de recrutement et de gestion des sources. Il sait comment conduire une enquête criminelle dans le but de localiser les fuyitifs en fuite. Il a connaissance des techniques d'enquête criminelle, et en particulier de l'utilisation de l'analyse dans les enquêtes complexes. Il a connaissance des méthodes et procédures d'enquête criminelle et possède une expérience de la préparation des témoins et des éléments de preuve dans le cadre de poursuites judiciaires, plus particulièrement dans le contexte du TPIR et/ou du TPIY. Il est capable de s'adapter en fonction des circonstances et des conditions de travail en cours d'enquête, et il a une aptitude à modifier les procédures et méthodologies en conséquence. Il a une aptitude à penser clairement et logiquement et à analyser des données complexes et obscures à partir d'une multitude de sources. Il possède une bonne connaissance
-

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

et expérience pratique de l'utilisation de directives internes en matière de gestion et de protection des sources confidentielles. Il a une bonne maîtrise de l'informatique et une connaissance pratique des logiciels utilisés pour les enquêtes criminelles. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise. Il intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail.

- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et compétences ; il est prêt à apprendre au contact des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité en cas d'échec.
- **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit des objectifs clairs et compatibles avec les stratégies convenues ; il hiérarchise les priorités et les modifie au besoin ; il gère efficacement les ressources disponibles pour mener sa tâche à bien ; il tient compte des risques et imprévus dans la planification ; il suit l'exécution des plans et les modifie au besoin ; il tire le meilleur parti du temps disponible.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en criminologie, enquêtes criminelles, justice pénale ou dans une discipline apparentée. Un diplôme universitaire de premier cycle ou une formation/un diplôme équivalent en méthodes d'enquêtes criminelles délivré par une école de police reconnue et conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle des méthodes d'enquêtes criminelles peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle, assortie d'une progression des responsabilités, dans le domaine des enquêtes criminelles ou du maintien de l'ordre, et une solide expérience au niveau international. Une collaboration substantielle à des enquêtes criminelles longues et complexes, en particulier dans des affaires de crimes violents, est nécessaire. Une expérience du recrutement et de la gestion des sources ainsi que de la recherche des fugitifs et de la préparation des témoins et des éléments de preuve en vue d'une procédure judiciaire est également requise. Une expérience pertinente au TPIY et/ou au TPIR et une bonne compréhension du génocide au Rwanda sont très souhaitables.

Connaissances linguistiques

La maîtrise (à l'oral comme à l'écrit) de l'une des langues de travail du Mécanisme, à savoir l'anglais ou le français, est exigée ; la connaissance de l'autre langue serait un atout.

Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. Le contrat de candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

Gratuité
L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Considérations générales

Les candidats devront satisfaire aux conditions fixées à l'article 101, paragraphe 3, de la Charte des Nations Unies et aux critères requis pour occuper le poste. L'ONU est résolue à appliquer les critères les plus stricts en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité pour l'ensemble de ses personnels notamment, mais sans s'y limiter, le respect du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit humanitaire. Un contrôle pourra être effectué sur la base de ces critères notamment, mais pas exclusivement, pour vérifier si les candidats ont commis, ou sont présumés avoir commis des infractions pénales et/ou des violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies : chapitre 3, article 8.) Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour obtenir des instructions plus détaillées, ils peuvent se référer au document intitulé « Procédure de dépôt de candidature » (*The Application Process (French)*) et au manuel d'instruction pour le candidat (*Instructional Manual for the Applicant*, en anglais uniquement), accessibles en cliquant sur l'hyperlien « Manuels » en haut à droite de la page d'accueil d'Inspira.

Les candidatures sont présélectionnées automatiquement en fonction des critères d'évaluation publiés dans l'avis de vacance de poste sur la base des informations fournies dans la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leurs qualifications, notamment au sujet de leur formation, de leur expérience professionnelle et de leurs connaissances linguistiques. Les candidats doivent garder à l'esprit que toute candidature incomplète ou inexacte est susceptible d'être rejetée. La présélection et l'examen des candidatures seront réalisés sur la base des informations fournies par le candidat. Les candidatures ne pourront pas être modifiées après leur envoi. Les références communiquées par les candidats dont la sélection est envisagée feront l'objet de vérification.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à minuit (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
